

## Breuillet

### Compte-rendu – 30 août 2022

<b>Etude :</b>	Révision du PLU	<b>Date :</b>	14 mai 2022 – 10h
<b>Objet :</b>	Concertation - Forum	<b>Lieu :</b>	Salle intergénérationnelle

#### **Personnes présentes :**

##### Commune de Breuillet :

Mme MAYEUR, Maire de Breuillet

M. SPROTTI

M. POULAIN

M. LECRON

Mme MALAPERE

MME GUELLEC SIMON

...

##### Bureau d'étude Espace Ville :

Delphine LUMINA, Cheffe de projet ; Ann Gaël JÉHANNEUF, Chargée d'études

Société civile : environ 30 personnes se sont succédé.

**Ordre du jour** : Présentation des grandes orientations du PADD, et recueil des avis et observations.

---

Mme la Maire introduit le forum, en présentant la démarche de révision du PLU, le calendrier et le rôle de la concertation dans la construction du document.

Mme Lumina, du bureau d'études Espace Ville, explique ce qu'est un PADD et présente le fonctionnement du forum de ce jour.

Des panneaux sont disposés dans la salle, présentant les orientations par axe du PADD et des panneaux vierges sont mis à dispositions pour accueillir les contributions du public.

Les élus, techniciens de la commune et du bureau d'études se tiennent à disposition du public pour répondre aux questions et échanger sur la procédure.

#### **Contributions par axe :**

##### PANNEAU : Maitriser le développement urbain de la commune

- Garder les hameaux : La Tuilerie doit rester un hameau ; actuellement La Savalerie est très proche de Breuillet et deviendra un quartier et ne sera plus un hameau
- Garder les espaces agricoles : actuellement certains ne sont pas entretenus et deviennent des friches
- Nous voulons absolument conserver tous nos espaces agricoles et zones naturelles, avec un objectif de 0m<sup>2</sup> grapillés sur ces espaces maintenant et dans els années à venir. Conservons notre nature.

- Préserver les espaces naturels existant à Port Sud. Limiter l'extension des terrasses en carrelage et béton. Privilégier les matériaux infiltrants pour accès aux garages ou sur terrasse.
- Maintenir une population en dessous de 9 000 habitants (densité, problèmes de circulation aux heures de pointe avec les passages à niveau, centre-ville qui doit rester agréable, ...)
- Resterons-nous en-dessous de 9000 habitants ? cela me semble une nécessité.
- Pour l'imperméabilisation des sols : remplacer tous les parkings par de la grave maintenue par maillage en résine ou plastique (voir Lyon)
- Protéger les terres agricoles par une réglementation adaptée
- S'inspirer des villes vertueuses sur l'urbanisme (Fribourg en Allemagne et ses écoquartiers, Grande Synthe, ...)
- Développer la démarche de co-construction de l'urbanisme avec les habitants
- A quand la réfection du trottoir rue des Gravieres, zone basse et la suppression de la haie ?
- Les voitures roulent trop vite rue des Gravieres (partie basse) surtout à la sortie de l'école
- Limiter les nouveaux arrivants au détriment des Breuilleteois de souche
- Comment conserver le contact humain dans les gares et administrations ?
- Conserver les gares existantes à tout prix
- Compte-tenu du nombre d'habitants déjà installés à Breuillet, éviter la construction d'habitat collectif
- Préserver la résidence port Sud avec son lac ; se prémunir des risques d'inondation donc conserver absolument les haies ; interdire les cloisons fixes
- Il existe à Breuillet des zones protégées Bâtiments de France : il faudrait négocier pour obtenir de pouvoir mettre des panneaux solaires sur les faces cachées des toits
- Limiter les autorisations de construction sur les minis lots avant ou arrière et la construction les uns sur les autres des « maisons appartements »
- Pourquoi ne pas développer en zone biodiversité / espace vert des terrains situés entre voie RER, le lac de Trévoix, la route vers Bruyères-le-Châtel et là où un parking avait été prévu sur la gare de Breuillet Bruyères ?

#### PANNEAU : Affirmer la place de Breuillet au sein de Cœur d'Essonne Agglomération

- Continuer à améliorer tous les services publics : trains, bus, etc. C'est essentiel tant les véhicules deviennent chers et inaccessibles à beaucoup
- Vélo : remise en état des pistes vélos partagées ; sécuriser la circulation des vélos au niveau des carrefours ; intégrer les pistes vélos dans la réfection et la réalisation de voies
- Développer le réseau cyclable entre les villes proches et les hameaux
- Réclamer l'avancement du PCAET
- Dénoncer la contradiction du SCOT « Vile à la campagne » avec de nombreux projets urbains qui détruisent les terres agricoles
- Donner une vraie accessibilité des espaces aquatiques aux personnes en situation de handicap avec des créneaux horaires pour répondre aux besoins d'Activités Physique Adaptées
- Défendre les gares ou la gare et si une seulement, récupérer les terrains pour le logement en commun
- Rentrer de Paris après une longue journée de travail en train devient le parcours du combattant ! Plus de trains le soir !
- Limiter les poids-lourds au maximum en centre-ville
- Faire en sorte qu'à Part Sud, au moins 1 trottoir soit disponible pour les poussettes ou PMR sur chaque avenue.

- N20 / D116 arrivée directe des poids-lourds dans la ZAC
- Est-ce que Cœur d'Essonne Agglomération est un bon choix à terme ? endettement excessif, urbanisation exponentielle, agriculture anéantie par la conquête des terres agricoles par la bétonisation

#### PANNEAU : Promouvoir un urbanisme durable

- Réfléchir à la possibilité de lieux d'habitation permettant la mixité intergénérationnelle avec des activités culturelles, loisirs
- Pour les nouvelles constructions de logements collectifs, prévoir plus d'espace (m<sup>2</sup>) interne et externe et non pas coller les uns aux autres
- Végétaliser l'espace public, oui mais penser à arroser les plantations ce qui est rarement le cas
- Pourquoi avoir fait des pavillons au Buisson Rondeau ? les entreprises manquent de place et recherchent de la surface
- Faire du logement social à Port Sud
- Contrôler l'aménagement privé, certains usagers bétonnent à 100% leur terrain
- Faire respecter aussi au niveau individuel la bétonisation des parcelles construites qui ne respectent pas les règles. Allées-terrasses à 90% des parcelles
- Le PLU doit traiter du réseau d'assainissement et des eaux pluviales. Qu'en est-il pour Breuillet ? comment seront impactées les constructions actuelles par les nouvelles (immeubles, routes, ...) ?
- Conserver des espaces verts sauvages
- Porter une attention particulière aux ravalements ou nettoyage des façades (campagne d'information, obligation) et voir els produits utilisés qui doivent rester compatibles et bio
- Réduire l'usage de bitume sur els parkings (lorsque le parking est obligatoire). Nid d'abeille > bitume
- Réaménager la gare en espace de coworking
- Interdire la rue des Gravières aux propriétaires de gros chiens (déjections)
- Trop de divisions de parcelles, le sol se transforme, le béton remplace la terre et l'eau de pluie n'est plus absorbée. Les habitants sont collés les uns aux autres. Limiter els autorisations de constructions et les lobbys immobiliers.
- Utiliser la friche derrière WELDOM et la transformer en verger public
- Eviter les coupes d'herbe à blanc : l'herbe brûle au soleil et nous perdons de la biomasse (bords de route, etc.)
- Intégrer nos enfants aux activités écologiques afin de les sensibiliser
- Subventionner des toilettes permettant de récupérer les excréments pour les transformer en engrais
- L'aménagement de l'urbanisme doit également repenser la circulation des voitures. Il y a des goulots d'étranglement, notamment près de la gare de Breuillet-Bruyères le Chatel
- Faire en sorte de mieux recycler les déchets ménagers en séparant la collecte de ceux qui sont à méthaniser, ceux qui sont à incinérer et ceux à enfouir
- Améliorer les sorties d'immeubles comme ceux se trouvant derrière cette salle
- Améliorer la circulation en centre-ville et le stationnement
- Eviter de surcharger les écoles qui sont déjà avec des capacités importantes.
- Penser à mettre en œuvre un dispositif de préservation des puits. Attention aux divisions de parcelles qui entraînent un comblement de ces derniers. Il est indispensable de les laisser en place et de développer les projets autour. La disparition de ces puits induit des modifications

au niveau des nappes. La préservation de l'eau et des puits existants est nécessaire et souhaitable.

- La division excessive des parcelles encadrée par le PLU actuel ne tend pas à la préservation, des « poumons verts » au cœur des hameaux. Urbanisation = bétonisation = destruction des espaces verts

#### PANNEAU : Vivre Breuillet au quotidien

- Pour la ZAE du Buisson Rondeau, vous souhaitez repenser et organiser les flux de circulation...comment et pourquoi ? il ne faudrait pas prendre de la zone agricole pour ces projets
- L'expansion de la ZAC Buisson Rondeau engendre des difficultés au niveau du rondpoint. Un réaménagement en profondeur de cette zone serait la bienvenue pour faciliter la circulation et l'accessibilité piéton/vélo – Il est difficile de se sentir en sécurité dans ce contexte
- Quartier Port Sud avec OAP particulière dans le PLU : attention à ne pas particulariser Port Sud par rapport aux autres quartiers de Breuillet
- Entretien des trottoirs notamment rue des écoles avec de nombreuses poussettes. Ville plus sécuritaire si trottoirs entretenus
- Limiter le nombre d'agences immobilières et privilégier d'autres commerces ou artisanat
- Eclairage public : éteindre les lumières la nuit qui sont une pollution énorme pour la faune. Envisager aux abords des lieux centre ville gare un allumage à la demande (cf. Longpont sur Orge)
- Eviter l'installation de bars et cafés en centre-ville
- Quid des réseaux via syndicats ?
- Capacités des équipements publics à l'issue du projet Pont des Gains (écoles par exemple) ?
- Pourquoi pas un cinéma arts et essai à Breuillet même s'il y a le Moulin des Muses
- Un agriculteur laisse 150 ha en friche et ne paie pas le loyer aux propriétaires